



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS
DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA LOIRE

**BILAN D'ACTIVITES
2021**





RÉFLÉCHIR L'ADAPTATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'IMAGE DES EXPLOITATIONS, EN GROUPE ET PAR TERRITOIRE

Le **Comité de Développement Agricole** peut être une carte intéressante pour réfléchir à plusieurs, par territoire agricole cohérent, sur les pistes et leviers d'adaptation et développement des fermes du département. Les formes d'échanges ne manquent pas : du retour d'expériences à l'occasion de visites d'étables ou de bout de champs à l'atelier de réflexion en salle pour échanger et partager les perspectives d'évolution avec des experts triés sur le volet...

Sur le département de la Loire, ce ne sont pas moins de **11 comités de développement agricole** qui sont là pour répondre aux besoins des agriculteurs du département. Chaque année, ils organisent de nombreuses actions à dimension collective telles que les opérations de recyclage (plastiques, pneus) mais testent également, expérimentent un large panel d'actions «leviers» pour répondre à la demande climatique et écologique : valoriser du bois plaquette issu des haies pour limiter les achats de paille, limiter le travail du sol pour éviter les phénomènes d'érosion du sol tout en essayant de trouver des alternatives à la chimie, tester de nouvelles cultures (chicorée, méteils, prairies multi espèces, prairies mellifères, lentilles...).

Par ailleurs, ils portent régulièrement des actions de communication auprès du grand public : ciné-débat, représentation théâtrale, agri-randonnée, fêtes agricoles (Fête du Lait, la Fête est dans le pré...).

En 2021, ce sont **1 528 fermes** (principalement d'élevage, mais aussi arboricoles et même des domaines viticoles) qui adhèrent à l'un des 11 comités.

1 528

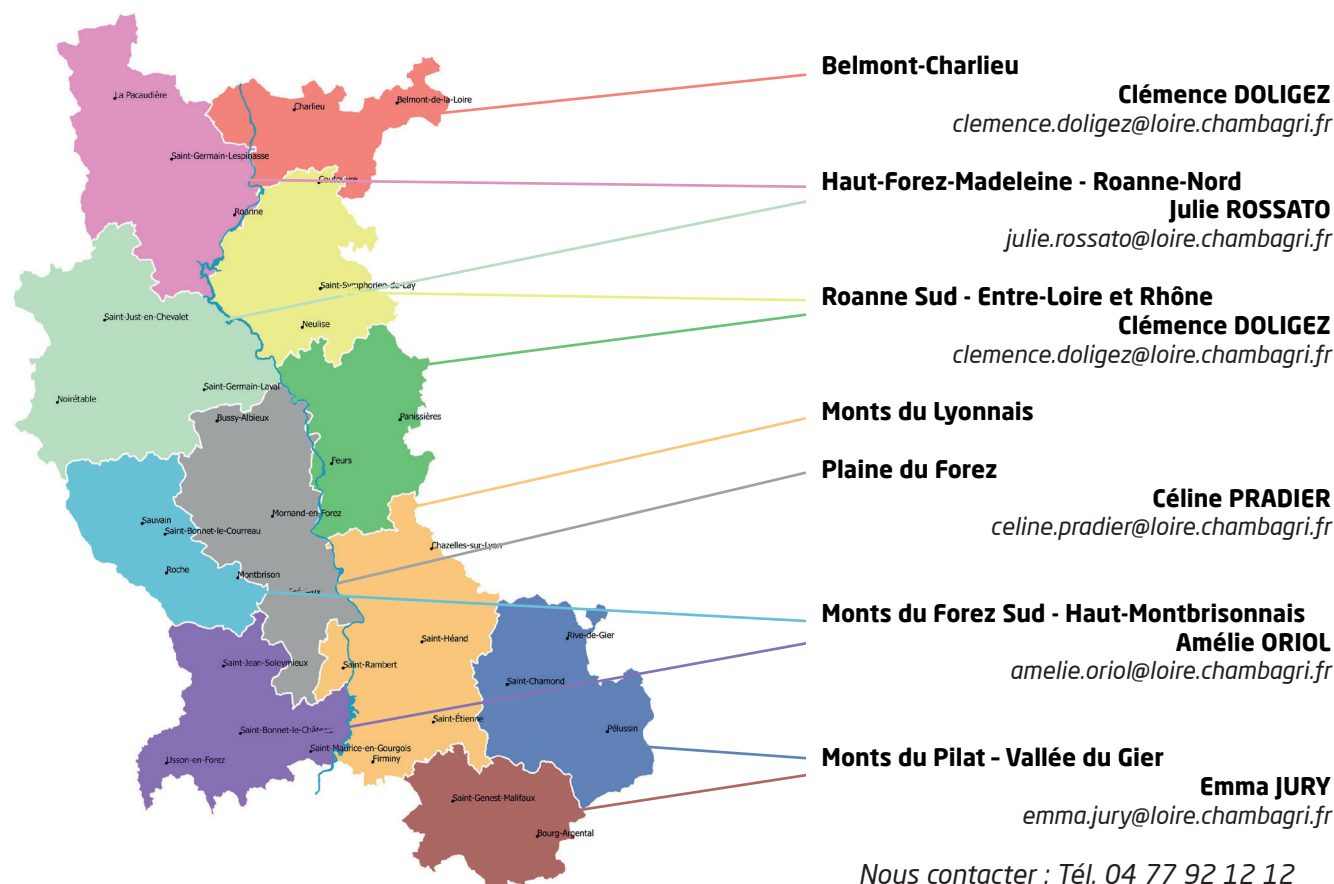
fermes de la Loire
adhèrent à l'un des

11

comités

Ces derniers sont chapeautés par une Fédération Départementale qui coordonne et soutient les actions des comités.

Un **membre élu** de la Chambre d'Agriculture siège au Conseil d'Administration de chaque comité de développement. Les **conseillers territoriaux** de la Chambre d'Agriculture animent ces associations, notamment pour la gestion de la vie associative et l'organisation des différentes actions qui sont menées : ils sont à votre écoute.



Nous contacter : Tél. 04 77 92 12 12



ORGANISATION D'UNE COLLECTE GROUPÉE DE PNEUS USAGÉS

351

exploitations

3166

tonnes de pneus de silos collectés

351 exploitations ont participé à une opération de « collecte de pneus » dans la Loire, permettant de recycler 3166 tonnes de pneus de silos.

Une opération départementale de collecte de pneus est portée par la Fédération Départementale des Comités, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture et le financement du Département, des collectivités territoriales et du dispositif national ENSIVALOR ADEME. Après une collecte essai sur le comité Entre Loire et Rhône en 2019, des collectes ont été organisées en 2021 sur les territoires des **Communautés de Communes de Forez Est, des Vals d'Aix et Isable, des Monts du Lyonnais et de Saint-Etienne Métropole**. L'organisation de cette opération répond à une demande des agriculteurs qui souhaitent évacuer les pneus de leurs exploitations au profit de solutions alternatives de lestage des bâches de silos d'ensilage.

Objectifs :

- Proposer une solution pour évacuer les pneus en passant par une filière de recyclage.
- Evacuer un maximum de pneus sur le département d'ici 2024 en profitant de subventions nationales et des collectivités (département, EPCI)
- Améliorer les abords de ferme et plus globalement la qualité paysagère du territoire.



Déroulement :

En amont de la collecte, les administrateurs des comités de développement concernés (ici, Entre Loire et Rhône, Monts du Lyonnais, Saint Bonnet Saint Jean, Sud Pilat et Haut Forez Madeleine) se sont mobilisés pour l'organisation logistique de l'action : recherche de sites, recherche de main d'œuvre à mobiliser et de matériels nécessaires (télescopique, de système de pesée).

La collecte de pneus s'est déroulée sur 10 sites différents et 89 jours de collecte au total, étalés sur différentes périodes. Pour chacune de ces périodes, voici les étapes d'organisation qui ont été suivies :

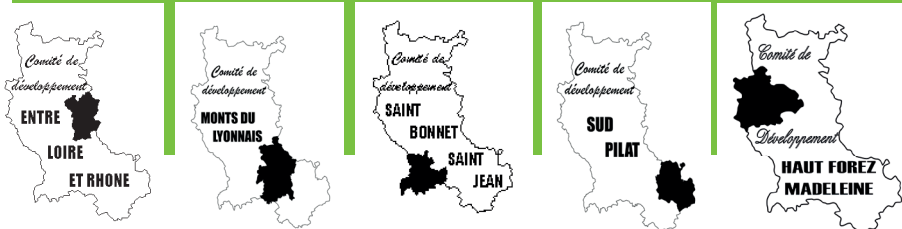
1. Inscription des agriculteurs en amont, en indiquant le volume de pneus à évacuer.
2. Mise en place d'un planning de collecte, en lien avec le prestataire (Aliapur)
3. Paiement d'un acompte
4. Validation des inscriptions avec convocation à date et heure précises.
5. Collecte :
 - Apport des pneus par les agriculteurs sur la plateforme dédiée,
 - Pesée des pneus par un agent sur place avec des pesons ou sur un pont bascule et récupération d'un ticket de pesée,
 - Dépôt en séparant les pneus de voitures des pneus poids lourds ou agraires,
 - Chargement des semi-remorques pour évacuation.
6. Prélèvement du solde.

La société Aliapur, choisie pour effectuer le transport et le recyclage donne une seconde vie aux pneus. Ceux-ci sont broyés et utilisés comme **combustibles de substitution en remplacement du charbon ou du pétrole dans des cimenteries**.

Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale

Tél. 04 77 92 12 12 ▪ amelie.oriol@loire.chambagri.fr

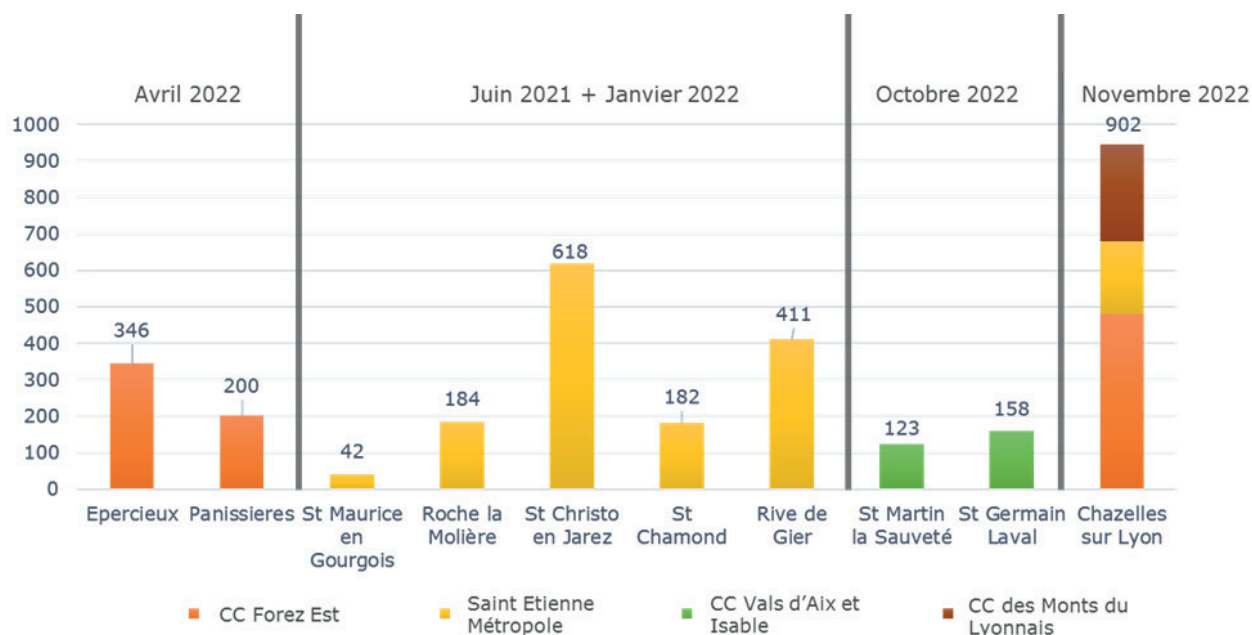


ACTION PHARE 2021

Bilan de l'action et suites à donner :

Au total, **3166 tonnes de pneus** ont été évacuées auprès de **351 exploitations agricoles**. Les agriculteurs du comité de développement et les retraités agricoles engagés se sont fortement mobilisés pour gérer au mieux les sites de collecte : accueil des bennes, tri des pneus, chargement des camions, etc... Du côté Chambre d'Agriculture de la Loire, l'opération a nécessité près de 150 jours de travail.

Répartition des tonnages collectés par site



Calendrier

- 2022 :
 - Collecte sur le secteur de la Communauté de communes des Monts du Pilat.
 - Fin de la collecte sur Saint-Etienne Métropole
- 2023 :
 - Collecte sur Loire Forez Agglomération et la Communauté de communes du Pilat Rhodanien.
- 2024 :
 - le reste du département

En parallèle, des actions seront organisées par certains comités pour communiquer et sensibiliser les agriculteurs sur les moyens alternatifs de lestage des bâches pour remplacer les pneus.

Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ amelie.oriol@loire.chambagri.fr

ORGANISATION DES COLLECTES DE PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉS



Fédération Départementale



Depuis plus d'une dizaine d'années, des collectes groupées de ficelles, filets, bâches d'ensilage et enrubannage sont organisées sur le département par la Fédération des Comités de Développement, en lien avec les 11 comités.

Chaque année, la Fédération des Comités organise des collectes de secteur afin de proposer aux agriculteurs des points de proximité pour faire recycler leurs plastiques d'élevage. Ces collectes sont faites avec l'appui logistique et financier des comités, et en lien avec Adivalor, le prestataire récupérant ces déchets en vue de leur recyclage.

Objectifs :

- Faciliter la collecte des déchets plastiques des agriculteurs en proposant des points de rassemblement collectif au plus près des agriculteurs
- Communiquer sur le recyclage des produits agricoles auprès du grand public et des collectivités territoriales.



Déroulement :

Ces collectes ayant lieu depuis plusieurs années, leurs organisations suivent les mêmes étapes :

- **Janvier / Février** : choix des dates et des différents sites de collecte par les Comités de Développement
- **Début mars** : communication sur les dates et points de rassemblement et lien avec le prestataire pour préparer les enlèvements.
- **Avril** : collecte des plastiques
 - ✓ Permanence par des administrateurs sur les sites le jour de collecte
 - ✓ Apports des plastiques par les agriculteurs et émargement sur une feuille de présence pour lister les participants
 - ✓ Transport des plastiques des sites de rassemblement vers les sites d'enlèvements par des administrateurs
 - ✓ Enlèvement des déchets par Adivalor
- **Novembre** : bilan quantitatif de la collecte.



Bilan de l'action et suites à donner :

En 2021, **1068 exploitations agricoles** ont pu apporter **516 tonnes de films agricoles usagés** et **120 tonnes de ficelles et filets**, par le biais de 88 sites de collecte. Ceux-ci sont recyclés en sacs poubelles, raccords en plastique utilisés dans le bâtiment ou de nouvelles ficelles.

1 068

exploitations agricoles

516

tonnes de films agricoles collectés

120

tonnes de ficelles et filets collectés

Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale

Tél. 04 77 92 12 12 ▪ amelie.oriol@loire.chambagri.fr

ORGANISATION DE LA JOURNÉE "CULTIVONS LE POTENTIEL DE NOS SOLS : SANS LABOUR ? SANS GLYPHOSATE ?"



Des exploitations de toute la Loire, ainsi que des départements limitrophes ont participé à l'édition 2021 de la Journée Sol.

Depuis 2016, une journée Sol est organisée tous les deux ans sur le département de la Loire par la Chambre d'Agriculture, en lien avec un comité de développement. Cette journée a pour objectif de faire redécouvrir aux agriculteurs leur outil de production, à savoir le sol. L'édition 2021 avait pour thématique le non-labour et l'utilisation du glyphosate dans ce type de technique culturale.



Objectifs :

- Proposer des solutions alternatives au glyphosate en non labour,
- Se réappropriier son outil de production,
- Améliorer la vie de son sol et sa fertilité.

Déroulement :

Le comité de développement de la Plaine a été sollicité pour participer à une journée sol en continuité des éditions précédentes sur son territoire, où la question du non-travail du sol revient fréquemment.

Une plateforme d'essai couverts a été mise en place sur une parcelle de Rémi Baudet à Sury le Comtal. La plateforme comportait différents mélanges de couverts, semés avant maïs. L'objectif était d'évaluer la biomasse de ces couverts, leur restitution d'azote au sol grâce à la méthode MERCI, et leur facilité de destruction par différentes modalités.

La journée sol s'est déroulée le 15 juin 2021 sur la parcelle d'essai, avec **4 ATELIERS** autonomes :

1. Autonomie alimentaire et non-travail du sol : retour d'essais dans les comités Entre Loire et Rhône et Monts du Lyonnais et témoignage d'un GIEE (Conserva'Terre des Monts du Lyonnais),
2. Restitution des résultats de la plateforme d'essai couverts et témoignage de Rémi Baudet sur la destruction des couverts avec et sans glyphosate,
3. Présentation d'un matériel de destruction des couverts (rouleau Güttler) et retour de la FD CUMA sur les matériels existants et leur efficacité dans la destruction des couverts,
4. Test bêche et profil 3D de sol : Nicolas Courtois d'AgriGenève a commenté les profils de sol extraits à la bêche et un mini profil 3D réalisé au transpalette.

Bilan de l'action et suites à donner :

50
agriculteurs

Au total, une cinquantaine d'agriculteurs de tout le département de la Loire et des départements limitrophes se sont déplacés pour cette journée sol. Le retour des intervenants a permis de mettre en évidence que le non labour peut effectivement se passer du glyphosate dans certains cas, mais que cette substance active est parfois incontournable pour détruire les couverts végétaux. La prochaine journée sol aura lieu en 2023, vraisemblablement dans le nord du département.

EXPLORER, INNOVER & ÉCHANGER

Contact :

Marie-Françoise FABRE, Conseillère Territoriale
Tél. 04 77 92 12 12



ORGANISATION D'UNE FILIÈRE DE COMPOSTAGE

Des exploitations agricoles du Comité de Développement Monts du Pilat se sont lancées dans la valorisation de déchets verts.

Le SICTOM Velay - Pilat assure la gestion des déchets sur 24 communes de la Loire et la Haute Loire. Les déchets verts qui y sont collectés sont stockés sur le site de St Just Malmont. Le SICTOM Velay Pilat souhaitait mettre en place une filière de valorisation des déchets verts en agriculture par co-compostage avec des effluents d'élevage. Il a fait appel au comité de développement des Monts du Pilat et à la Chambre d'Agriculture pour sa réalisation.

Objectifs :

- Valoriser les déchets verts localement.
- Structurer des fumiers mous difficilement épandables.
- Permettre des économies de paille.

Déroulement :

Une étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de valorisation de 2 000 tonnes de déchets verts sur le site de St Just Malmont a été réalisée au cours de laquelle 21 exploitations du secteur, identifiées par le comité de développement des Monts du Pilat, ont été auditées par la Chambre d'Agriculture. Cela a permis de définir la destination des déchets verts, la quantité nécessaire ainsi que les périodes de broyage les plus opportunes pour correspondre au mieux aux besoins réels des agriculteurs.

En parallèle, une communication a été lancée afin de susciter de nouvelles candidatures via des articles publiés dans la presse agricole, dans les flashes du comité. Le comité de développement a également œuvré sur le terrain pour informer les agriculteurs.

Le fonctionnement d'une opération de broyage est le suivant :

1. Décision de la date de broyage par le SICTOM
2. Appel des agriculteurs pour les informer de la date de broyage, de la période de récupération des déchets
3. Broyage
4. Analyse qualitative du broyat par échantillonnage (résidus plastiques, métaux lourds, valeur agronomique, etc...)
5. Répartition des tonnages pour les exploitations intéressées.
6. Récupération des tonnages par les agriculteurs ou par un transporteur.
7. Validation de la Chambre d'Agriculture pour l'utilisation du broyat en fonction des résultats d'analyse
8. Utilisation des déchets verts (mélange avec fumier, sous-couche de litière)

Bilan de l'action et suites à donner :

Une première campagne test a eu lieu en 2021. Cet essai concluant a permis de lancer l'opération avec un premier broyage en mars 2022 d'environ **450 tonnes** répartis sur 19 exploitations dont 11 du comité de développement des Monts du Pilat.

Le premier broyage a eu lieu très récemment, il sera intéressant d'étudier les résultats de mise en pratique à l'issue des 4 premiers broyages, ce qui donnera une meilleure idée de l'opération au cours de l'année.

Contact

Emma JURY, Conseillère territoriale et Flore SAINT-ANDRE, Conseillère Agronomie

Tél. 04 77 92 12 12

UNE JOURNEE POUR FAIRE LE LIEN SOL-PLANTE-ANIMAL



Les éleveurs du comité Entre Loire et Rhône s'intéressent au lien entre la fertilité des sols, la qualité des fourrages, la santé et la productivité de l'animal, en partenariat avec le syndicat de rivières SMAELT.

De nombreuses actions en lien avec l'agriculture de conservation des sols sont menées depuis plusieurs années sur le comité Entre Loire et Rhône : suivis d'essais sur des parcelles de maïs sans labour ou en techniques culturales simplifiées, suivi de parcelles de méteils fourragers, concours du lombric pour comparer la fertilité et la vie dans les sols... En 2021, le comité a souhaité mettre en lien ces pratiques culturales avec la qualité des fourrages qui en résultent et qui alimentent les troupeaux lors d'une journée à Essertines-en-Donzy.

Objectif :

- Rassembler les agriculteurs du territoire pour les sensibiliser à la thématique «couverture des sols».
- Organiser un évènement multi-acteurs liant des enjeux environnementaux (qualité de l'eau, biodiversité, vie des sols) aux enjeux économiques des agriculteurs (fertilité des sols, production de fourrage, qualité des fourrages pour l'alimentation des animaux...)



Déroulement :

La journée du 26 mars 2021 chez Benjamin GAREL à Essertines-en-Donzy a été introduite par Flore SAINT-ANDRE, Conseillère Agro-environnement à la Chambre d'agriculture, et Marjorie TISSOT, animatrice des captages de Violay et Balbigny sur l'intérêt de la couverture des sols. Puis, les participants ont pu assister à trois ateliers :

- Un premier animé par Nicolas COURTOIS, Spécialiste de l'agriculture de conservation (AC Agro) sur la réduction du travail du sol et les méteils, il a présenté plusieurs essais réalisés en Suisse pour optimiser son itinéraire grâce au semis-relais,
- Un second animé par Pierre VERGIAT, Conseiller d'élevages et spécialiste fourrages à la Chambre d'agriculture, appuyé du témoignage d'André RABUT, éleveur à Ste-Agathe-en-Donzy et administrateur du comité, sur les facteurs de réussite pour semer une prairie dans une céréale,
- Enfin, un dernier atelier animé par Stéphane BAILLE, expert en nutrition des ruminants (SB consult) sur la valorisation des couverts de méteil par le troupeau laitier.

Bilan de l'action et suites à donner :

La journée a rassemblé une vingtaine d'agriculteurs et des membres des organismes de formation agricole (MFR ou Lycée agricole). Les retours ont été très positifs et les agriculteurs ont souhaité poursuivre les actions faisant le lien sol-plante-animal avec l'organisation d'une formation en 2022 : « Construire ou consolider son système fourrager » avec Christophe SUDRAUD, vétérinaire de Saône-et-Loire et passionné d'agronomie. Cette formation de 4 jours traitera de la gestion du sol et des équilibres minéraux, du pilotage du pâturage et de l'entretien des prairies, de la réussite des semis de prairies et de la mise en place des cultures fourragères et enfin de la maîtrise de la chaîne de récolte. Des parallèles réguliers avec l'alimentation et les pathologies seront fait au cours de la formation.

Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseillère Territoriale
Tél. 04 77 92 12 12 ■ clemence.doligez@loire.chambagri.fr



CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGE ENTRE ÉLEVEURS LAITIERS BIO

Une dizaine d'éleveurs laitiers en agriculture biologique organisent des rencontres sur le comité Roanne Sud pour progresser ensemble grâce aux échanges et au travail sur les coûts de production.

Le changement climatique et les sécheresses consécutives poussent les agriculteurs à s'adapter rapidement aux nouvelles conditions d'exploitation pour lutter contre le manque de paille et de fourrages. En parallèle, les consommateurs et les politiques publiques sont de plus en plus exigeants envers l'agriculture : souhait d'une agriculture durable, respectueuse des animaux et de l'environnement. Une dynamique locale s'est créée sur le comité Roanne Sud avec les éleveurs laitiers bio pour échanger sur ces thématiques et trouver des solutions adaptées à leur territoire et leurs exploitations.



Objectifs :

- Organiser 4 rencontres par an sur la période automne-hiver (tours de fermes).
- Échanger sur les données économiques des élevages pour améliorer les performances.
- Cibler des thèmes techniques particuliers selon les spécificités de la ferme visitée.
- Faire appel à des experts selon les besoins du groupe ou pour l'organisation de formations.

4
rencontres
organisées par an

Déroulement :

Le groupe s'est rencontré pour la première fois au GAEC Subrin à Vendrange le 26 octobre 2021 pour définir sa finalité et ses objectifs. Les éleveurs ont annoncé les thématiques qu'ils souhaitent approfondir ensemble : autonomie fourragère et protéique, conduite du troupeau sur la base des données économiques, pâturage... Ils ont souhaité faire appel à Jean-Pierre MONIER, conseiller d'élevages laitiers en charge de l'accompagnement aux conversions bio à la Chambre d'agriculture, afin d'apporter un regard extérieur sur le volet économique des exploitations agricoles.

La deuxième rencontre s'est tenue le 9 décembre 2021 au GAEC Ferme de Grand Champ à St-Cyr-de-Favières. Le GAEC étant en pâturage tournant depuis plus de 20 ans, les échanges ont principalement tourné autour de cette thématique (organisation des paddock, gestion des lots, abreuvement...).

Le 27 janvier 2022, le groupe s'est réuni une troisième fois au GAEC Ferme de Joannon, toujours à St-Cyr-de-Favières. Les échanges se sont basés sur le coût de production de l'exploitation calculé par Jean-Pierre sur le dernier exercice comptable.

Chaque rencontre rassemble une dizaine d'éleveurs.

Bilan de l'action et suites à donner :

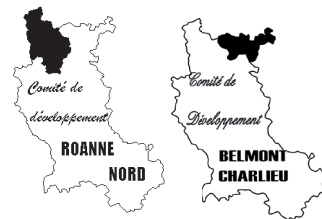
Une quatrième rencontre est programmée à l'EARL du Castor, fin mars 2022. Les éleveurs du groupe souhaitent ensuite organiser une formation sur les coûts de production, avec Jean-Pierre MONIER, en septembre 2022, puis relancer les rencontres l'hiver prochain.

Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseillère Territoriale
Tél. 04 77 92 12 12

COMITÉS ROANNE NORD & BELMONT

UNE ÉTUDE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE VIANDE DANS LE ROANNAIS



235

éleveurs allaitants
enquêtés

235 éleveurs allaitants des comités Roanne Nord et Belmont-Charlieu ont partagé leurs données techniques et économiques, ainsi que leur ressenti sur le métier auprès de trois conseillers de la Chambre d'Agriculture en 2021.

Suite à des années difficiles pour les éleveurs allaitants, les élus de la Chambre d'Agriculture ont souhaité faire un point sur la situation des éleveurs charolais dans le Roannais. Certains éleveurs s'en sortent bien, voire très bien, d'autres moins bien. Comment accompagner ces derniers pour s'en sortir financièrement ?

Objectifs :

- Rencontrer le maximum d'éleveurs en 2021
- Ecouter leurs besoins
- Faire un point de situation sur les résultats techniques et économiques
- Connaître le moral des troupes
- Mettre en place des mesures pour maintenir une densité d'élevages importante



Déroulement :

Trois conseillers de la Chambre d'Agriculture ont contacté les 280 élevages allaitants de plus de 40 vaches sur les territoires de Roannais Agglomération et Charlieu Belmont Communauté pendant l'hiver 2021. Parmi eux, 235 ont répondu positivement. Les conseillers se sont déplacés sur les fermes pour écouter les éleveurs et collecter des données sur la main d'œuvre, la conduite d'élevage, la commercialisation des bovins, le parcellaire et l'assolement, les récoltes et l'autonomie fourragère, les bâtiments et équipement. Enfin, les résultats économiques et les difficultés éventuelles ont été abordées, ainsi que l'avenir de l'exploitation, les attentes et besoins d'accompagnement des éleveurs.

Ils ont reçu un très bon accueil des éleveurs qui leur a permis d'obtenir des données exhaustives. Un gros travail sur les chiffres a ensuite été réalisé pour comparer et analyser les données collectées. Le bilan a été présenté aux éleveurs ayant participé à l'enquête pendant l'été 2021 lors de quatre réunions locales, et à l'automne à toutes les OPA de la Loire. Chaque éleveur a reçu un bilan individuel de son exploitation, en comparaison avec les résultats des élevages du Roannais.

Bilan de l'action et suites à donner :

Les premières rencontres ont montré de grands écarts dans les critères techniques entre les élevages. Ainsi, des accompagnements individuels ont été programmés sur les élevages les plus en difficulté pour recaler le système. Quatre rencontres techniques ont eu lieu au mois de février 2022 pour échanger sur le bâtiment (contention, ambiance, abreuvement, photovoltaïque...) et les vêlages groupés (intérêt du suivi de la reproduction pour la gestion du troupeau et l'organisation du travail : mise en lots, rations, commercialisation). Enfin, des formations sont organisées sur les bâtiments et sur les coûts de production, pour comparer ses résultats au groupe et aux objectifs à atteindre, puis cibler des actions à mettre en place à court et moyen terme pour améliorer son revenu.

En 2022, les conseillers poursuivront l'enquête et rencontreront les éleveurs de la CoPLER.

Contact

Clémence DOLIGEZ et Julie ROSSATO, Conseillères Territoriales
Tél. 04 77 92 12 12



*La Fédération des Comités de
Développement de la Loire est
soutenue dans ses actions par le
Conseil Départemental de la Loire.*

Loire
LE DÉPARTEMENT

*L'animation territoriale de la Chambre
d'Agriculture bénéficie des
fonds CasDAR.*

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Siège : **ST-PIEST-EN-JAREZ**
43 avenue Albert Raimond - BP 40050
42272 ST-PIEST-EN-JAREZ CEDEX
Fax : 04 77 91 42 12

Pôle de **FEURS**
ZI Le Forum - 3 rue du Colisée
42110 FEURS
Fax : 04 77 26 63 60

Pôle de **ROANNE**
714C, rue du Commerce
42120 PERREUX
Fax : 04 77 71 91 67

Retrouvez l'activité de la Chambre d'Agriculture sur internet
www.loire.chambre-agriculture.fr

Accueil téléphonique unique
04 77 92 12 12
cda42@loire.chambagri.fr